

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue le 1^{er} octobre 2013, à 19h30, à la salle municipale**

Monsieur le maire, Réjean Rodier, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	M. André Parenteau	Siège # 4	M. Daniel Courchesne
Siège # 3	M. Sylvain Paul	Siège # 5	Mme Nancy Letendre

Le conseiller, M. Robert Boucher, est à l'extérieur du pays. Le conseiller, M. Bertrand Parenteau est absent de cette séance.

Mme Hélène Ruel, directrice générale / secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

(2013-10-883)

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé en ajoutant les points suivants et en laissant le point *Varia* ouvert à d'éventuels ajouts :

25. a) Retour sur le congrès de la FQM 2013 – Point d'information
- b) Fossé de chemin situé en face de la garderie Le Pommier Enchanté

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2013
3. Dépôt du procès-verbal de correction concernant la résolution 2013-08-863 de la séance extraordinaire du 19 août 2013
4. Dépôt des états comparatifs des activités de fonctionnement à des fins fiscales du 1^{er} janvier au 30 septembre 2013
5. Dépôt du rapport sur les indicateurs de gestion 2012
6. Dépôt des rapports :
 - Dépôt du rapport de l'inspecteur municipal au 30 septembre 2013
 - Dépôt du rapport du Service incendie au 30 septembre 2013
 - Rapport sur les constats d'infraction au 30 septembre 2013
7. Suivi au procès-verbal
 - Résultat des tests de Trihalométhane pour septembre 2013 : 111,91 sur 80 (en septembre 2012, 108,78 sur 80)
8. Autorisation pour commander le livre *Éthique et gouvernance municipale – Guide de prévention des conflits d'intérêts*, au montant de 174,30 \$ taxes incluses
9. Therrien Couture, avocats : Conversation avec l'urbaniste et préparation d'un avis juridique concernant la rue Joseph, facture au montant de 1 851,10 \$ taxes incluses
10. Therrien Couture, avocats : Conversation et courriels avec l'inspectrice municipale, facture au montant de 211,55 \$ taxes incluses

11. Therrien Couture, avocats : Préparation de la rencontre avec les membres du conseil, discussion, préparation et rédaction de l'entente avec la ville sur la desserte en eau potable, facture au montant de 2 446,10 \$ taxes incluses
12. Therrien Couture, avocats : Honoraires pour dossier concernant l'immeuble situé au 2145, boulevard Lemire Ouest, facture au montant de 1 042,83 \$ taxes incluses
13. Therrien Couture, avocats : Honoraires pour procédures judiciaires concernant l'immeuble situé au 1975, rue Jean-Yves, facture au montant de 1 109,64 \$ taxes incluses
14. Ville de Drummondville : Entraide au Service en sécurité incendie pour un feu de broussailles près du rond-point sur le chemin du Golf Ouest, facture au montant de 1 066,49 \$
15. Service Conseil en Urbanisme : Honoraires pour consultations et recherche sur divers sujets concernant la réglementation municipale, facture au montant de 478,58 \$ taxes incluses
16. Avis de motion : Projet de règlement numéro 465-13 autorisant l'émission de constats d'infraction
17. Adoption : Projet de règlement numéro 466-13 en amendement au règlement de zonage 382-05 concernant l'ajout d'un service d'estimation de dommages aux immeubles (expert en sinistres) dans la zone C3 ainsi que la possibilité d'aménager un logement d'accommodation à même ce type de commerce
18. Élections municipales 2013 : Salaires aux personnes substitués
19. Therrien Couture, avocats : Mandat pour la rédaction d'une entente entre la municipalité et le propriétaire de l'immeuble situé sur la rue Joseph identifié par le lot 5 143 491
20. Ville de Drummondville : Mandat à donner pour un appel d'offres regroupé pour les services professionnels d'analyse de laboratoire pour les années 2014 et 2015
21. Construction d'un nouveau bâtiment sur le terrain de balle : Soumissions reçues
22. Travaux de rechargement des routes gravelées
23. Club Moto Drummond : Demande d'autorisation pour un droit de passage
24. Adoption des comptes à payer
25. Varia
26. Correspondance
 - S.D.E.D. : Confirmation de l'octroi de la subvention au montant de 15 000 \$ pour la construction d'un nouveau bâtiment pour le terrain de balle
 - M.T.Q. : Confirmation de l'octroi d'une subvention au montant de 15 000 \$ pour les travaux de rechargement sur les routes gravelées
 - Défi Hoyt-Easton 2013 : Réception le 31 juillet 2013 d'un montant de 1 000 \$ correspondant au paiement minimal pour l'utilisation des installations du parc du Sanctuaire
27. Période de questions
28. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2013-10-884)

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2013

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2013 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2013-10-885)

3. Dépôt du procès-verbal de correction concernant la résolution 2013-08-863 de la séance extraordinaire du 19 août 2013

La directrice générale, Mme Hélène Ruel, dépose à cette séance le procès-verbal de correction pour la résolution 2013-08-863 adopté lors de la séance extraordinaire du 19 août 2013, concernant la correction du montant d'achat de 164,79 \$ pour le Module Sygem *Élections* de la compagnie Infotech Inc.

(2013-10-886)

4. Dépôt des états comparatifs des activités de fonctionnement à des fins fiscales du 1^{er} janvier au 30 septembre 2013

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Hélène Ruel, dépose à ce conseil les états comparatifs des activités de fonctionnement à des fins fiscales, du 1^{er} janvier au 30 septembre 2013. Une copie est remise à chacun des membres du conseil à cette séance.

(2013-10-887)

5. Dépôt des indicateurs de gestion pour l'année 2012

La directrice générale dépose à cette séance les indicateurs de gestion pour l'année 2012 tel que demandé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire.

6. Dépôt des rapports

Les rapports suivants sont déposés à cette séance du conseil :

- Rapport de l'inspecteur municipal au 30 septembre 2013
- Rapport du service incendie au 30 septembre 2013
- Rapport sur les constats d'infraction au 30 septembre 2013

7. Suivi au procès-verbal

Résultat des tests de Trihalométhane pour le mois de septembre 2013

Monsieur le maire, Réjean Rodier, informe les personnes présentes que les tests de Trihalométhane pour le mois de septembre 2013, sont de **111,91** sur 80. En septembre 2012, les tests s'élevaient à **108,78** sur 80.

(2013-10-888)

8. Autorisation pour commander le livre *Éthique et gouvernance municipale – Guide de prévention des conflits d'intérêts*, au montant de 174,30 \$ taxes incluses

Il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu d'autoriser la directrice générale à se procurer le livre *Éthique et gouvernance municipale – Guide de prévention des conflits d'intérêts*, au montant de 174,30 \$ taxes incluses. Ce livre sera disponible aux membres du conseil et aux employés de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

- (2013-10-889) **9. Therrien Couture, avocats : Conversation avec l'urbaniste et préparation d'un avis juridique concernant la rue Joseph, facture au montant de 1 851,10 \$ taxes incluses**
- Il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu d'autoriser le versement au montant de 1 851,10 \$ taxes incluses, à la firme Therrien Couture, avocats, facture numéro 41771, pour les honoraires concernant le dossier de la rue Joseph.
- Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.
- (2013-10-890) **10. Therrien Couture, avocats : Conversation et courriels avec l'inspectrice municipale, facture au montant de 211,55 \$ taxes incluses**
- Il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser le versement au montant de 211,55 \$ taxes incluses, à la firme Therrien Couture, avocats, facture numéro 41770, pour les honoraires pour des appels et courriels avec l'inspectrice municipale, aux mois de février et mars 2013.
- Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.
- (2013-10-891) **11. Therrien Couture, avocats : Préparation de la rencontre avec les membres du conseil, discussion, préparation et rédaction de l'entente avec la ville sur la desserte en eau potable, facture au montant de 2 446,10 \$ taxes incluses**
- Il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu d'autoriser le versement au montant de 2 446,10 \$ taxes incluses, à la firme Therrien Couture, avocats, facture numéro 41769, pour les honoraires concernant la préparation de la rencontre avec les membres du conseil, discussion, préparation et rédaction de l'entente avec la ville sur la desserte en eau potable
- Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.
- (2013-10-892) **12. Therrien Couture, avocats : Honoraires pour dossier concernant l'immeuble situé au 2145, boulevard Lemire Ouest, facture au montant de 1 042,83 \$ taxes incluses**
- Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. André Parenteau, et résolu d'autoriser le versement au montant de 1 109,64 \$ taxes incluses, à la firme Therrien Couture, avocats, facture numéro 42040, pour les honoraires concernant l'immeuble situé au 2145, boulevard Lemire Ouest.
- Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.
- (2013-10-893) **13. Therrien Couture, avocats : Honoraires pour procédures judiciaires concernant l'immeuble situé au 1975, rue Jean-Yves, facture au montant de 1 109,64 \$ taxes incluses**
- Il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu d'autoriser le versement au montant de 1 042,83 \$ taxes incluses, à la firme Therrien Couture, avocats, facture numéro 42039, pour les honoraires concernant les procédures judiciaires pour l'immeuble situé au 1975, rue Jean-Yves.
- Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.
- (2013-10-894) **14. Ville de Drummondville : Entraide au Service en sécurité incendie pour un feu de broussailles près du rond-point sur le chemin du Golf Ouest, facture au montant de 1 066,49 \$**
- Il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu d'autoriser le versement au montant de 1 066,49 \$,

à la Ville de Drummondville, facture numéro 2013-035725, pour l'entraide donnée au Service en sécurité incendie concernant un feu de broussaille au rond-point sur le chemin du Golf Ouest, le 5 mai 2013.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2013-10-895)

15. Service Conseil en Urbanisme : Honoraires pour consultations et recherche sur divers sujets concernant la réglementation municipale, facture au montant de 478,58 \$ taxes incluses

Il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser le versement au montant de 478,58 \$ taxes incluses, pour les honoraires concernant des consultations avec l'inspecteur en urbanisme et des recherches sur divers sujets touchant la réglementation municipale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2013-10-896)

16. Avis de motion : Projet de règlement numéro 465-13 autorisant l'émission de constats d'infraction

Avis de motion est donné par le conseiller, M. Sylvain Paul, qu'à une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption le Règlement numéro 465-13 autorisant l'émission de constats d'infraction. Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil dans le délai prescrit.

(2013-10-897)

17. Adoption : Premier projet de règlement numéro 466-13

en amendement au règlement de zonage numéro 382-05 concernant l'ajout d'un service d'estimation de dommages aux immeubles (expert en sinistres) dans la zone C3 ainsi que la possibilité d'aménager un logement d'accommodation à même ce type de commerce

Attendu qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la municipalité peut modifier son règlement de zonage;

Attendu que la municipalité suite à une analyse d'une demande de modification au zonage déposée par un citoyen, souhaite modifier le règlement de zonage dans l'intérêt public afin d'autoriser dans la zone C3, un établissement commercial de service d'estimation de dommages aux immeubles (expert en sinistres), à raison d'un seul pour l'ensemble de la zone;

Attendu que la municipalité souhaite également permettre qu'un commerce de service d'estimation de dommages aux immeubles puisse aménager un logement d'accommodation dans le même bâtiment, pour permettre à l'exploitant ou à l'employé d'habiter les lieux;

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné par le conseiller, M. __, lors de la séance ordinaire du conseil du ____ 2013 et qu'une dispense de lecture a été faite conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'adopter le **premier projet** de règlement numéro **466-13** modifiant le règlement de zonage numéro 382-05 et qu'il y soit statué et décrété ce qui suit:

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2

La grille des usages et des normes, faisant partie intégrante du règlement de zonage numéro 382-05 en annexe B, est modifiée comme suit :

- a) En ajoutant dans la colonne 6 de la grille des usages et normes pour la zone C3, un usage spécifique de service d'estimation de dommages aux immeubles, le tout tel qu'il est présenté à la grille jointe en annexe I du présent règlement pour en faire partie intégrante;
- b) En ajoutant dans la colonne 6 de la grille des usages et normes pour la zone C3, l'ensemble des normes d'implantation et autres spécifications ainsi qu'une note, le tout tel qu'il est présenté à la grille jointe en annexe I du présent règlement pour en faire partie intégrante;

Article 3

L'article 6.2.1.1 de ce règlement de zonage, concernant les usages additionnels autorisés dans les zones dont l'affectation principale est commerce (c), est modifié comme suit :

- a) En ajoutant, dans le 1^{er} alinéa, un paragraphe f) qui se lit comme suit :
 - « f) Malgré toute disposition contraire, il est permis pour un usage principal de service d'estimation de dommages aux immeubles (expert en sinistre, codification 66'16), dans la zone C3, d'aménager un logement d'accommodation relié à l'établissement commercial, à raison d'un seul pour l'établissement commercial. L'occupant du logement doit être l'exploitant de l'établissement commercial auquel le logement se rapporte ou un de ses employés. »;

Article 4

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Réjean Rodier, maire

Hélène Ruel, secrétaire-trésorière

(2013-10-898)

18. Élections municipales 2013 : Salaires aux personnes substitués

Attendu la résolution numéro 2013-08-847 concernant le dépôt de la liste des salaires des employés aux élections 2013;

Attendu que la directrice générale mentionne que plusieurs municipalités octroient un salaire aux personnes substitués;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M Daniel Courchesne, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu de donner un salaire aux personnes agissant comme substitués pour leur formation et pour un remplacement possible pour la journée du scrutin.

Le montant total des salaires pour les employés aux élections 2013 est de 4 930 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2013-10-899)

19. Therrien Couture, avocats : Mandat pour la rédaction d'une entente entre la municipalité et le propriétaire de l'immeuble situé sur la rue Joseph identifié par le lot 5 143 491

Attendu la rencontre avec Me Johanne Brassard, de la firme Therrien Couture, et les membres du conseil en août 2013 pour le dossier sur la desserte en eau potable avec la ville et celui de la rue Joseph;

Attendu que le conseil a rencontré le propriétaire de l'immeuble situé sur la rue Joseph identifié par le lot 5 143 491;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M Sylvain Paul, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu de mandater la firme Therrien Couture, avocats, pour la rédaction d'une entente entre la municipalité et le propriétaire de l'immeuble situé sur la rue Joseph identifié par le lot 5 143 491, concernant les services municipaux et l'entretien de la partie gravelée de la rue Joseph.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2013-10-900)

20. Ville de Drummondville : Mandat à donner pour un appel d'offres regroupé pour les services professionnels d'analyse de laboratoire pour les années 2014 et 2015

Attendu que la Ville de Drummondville propose de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un mandat regroupé visant les services professionnels d'analyse de laboratoire concernant l'eau potable, les eaux usées, de baignade et de dépôt à neiges usées, pour une période de deux ans, soit pour les années 2014 et 2015;

Attendu que le regroupement intermunicipal d'achats favorise la diminution du prix par l'accroissement de la concurrence;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu ce qui suit :

Que la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham confie à la Ville de Drummondville le mandat de procéder en son nom et avec les autres municipalités intéressées, à un appel d'offres regroupé pour les services professionnels d'analyses de laboratoire pour les années 2014 et 2015;

Que la municipalité s'engage, si la Ville de Drummondville adjuge un contrat, à en respecter les termes comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

Qu'un exemplaire signé et conforme de la présente résolution soit transmis à la Ville de Drummondville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2013-10-901)

21. Construction du nouveau bâtiment sur le terrain de balle : Soumissions reçues

Attendu que la municipalité a procédé à un deuxième appel d'offres sur invitation écrite auprès de trois entrepreneurs pour la construction d'un bâtiment sur le terrain de balle;

Attendu que la municipalité a reçu les deux soumissions suivantes : (avant taxes)

Drumco	64 880 \$
Construction M. Gauthier	63 500 \$

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu de **rejeter** les soumissions déposées car celles-ci dépassent le budget prévu pour la construction du nouveau bâtiment sur le terrain de balle.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2013-10-902)

22. Travaux de rechargement des routes gravelées

Attendu que le député provincial, à même son enveloppe discrétionnaire, octroie une subvention de 15 000 \$ à la municipalité pour les travaux de rechargement et de nivelage des routes gravelées pour 2013;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu de donner, de gré à gré, le contrat, de rechargement des routes gravelées à l'entrepreneur Denis & Jean Morissette. Par la suite, si des travaux de nivelage sont nécessaires, le contrat est donné, de gré à gré, à l'entrepreneur Germain Blanchard.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2013-10-903)

23. Club Moto Drummond : Demande d'autorisation pour un droit de passage

Attendu que la municipalité a adopté le règlement numéro 453-12 pour permettre la circulation des véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux;

Attendu que ce règlement concerne le Club Moto Drummond et le droit de passage à certains endroits sur le territoire de la municipalité;

Attendu que la municipalité a reçu une nouvelle demande du Club Moto Drummond à l'effet d'inclure le trajet de la rue Carmelle au 2^{ième} Rang;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu de **refuser** l'ajout demandé par le Club Moto Drummond pour le trajet de la rue Carmelle au 2^{ième} Rang. L'organisme doit se conformer au règlement 453-12.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2013-10-904)

24. Présentation et approbation des comptes à payer

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à cette séance du conseil la liste des comptes à payer, savoir :

DÉPENSES AUTORISÉES EN VERTU DU RÈGLEMENT # 457-12 SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR

Bell Mobilité	Cellulaire du chef pompier et de l'adjoint à l'inspecteur	72,35 \$
Blanchard & Fils	Récupérer un matelas	17,25 \$
Ferblanterie Réal Martel	Équipements pour installer arrêts à glace	1 943,08 \$
Garage J. Fortier	Réparation du camion citerne (facturer Levasseur)	971,00 \$
Groupe ADP mutuelle	Mutuelle de prévention - septembre 2013	71,86 \$
Hydro-Quebec	Électricité pour luminaires de rues	944,24 \$
Hydro-Quebec	Électricité pour compteur téléométrique	80,71 \$
Hydro-Quebec	Électricité pour le garage municipal	115,71 \$
Hydro-Quebec	Électricité pour le bureau et la salle municipale	192,71 \$
Hydro-Quebec	Électricité pour le centre sportif	245,08 \$
Infotech Inc.	Dicom pour papeterie 2013 facture 201400272	27,43 \$
Infotech Inc.	Ajout d'un poste facturé au prorata - 4 mois restant	164,79 \$
Le Réseau Mobilité Plus	Pagelettes du Service en sécurité incendie	103,88 \$
Les Pétroles Therrien	Essence pour camion municipal et tracteur à pelouse	130,01 \$
Les Réseaux de l'Alliance	Modem Internet pour le bureau municipal	100,31 \$
MRC de Drummond	Honoraires - rencontre sur rue Joseph avec comité de voirie	156,80 \$
MRC de Drummond	Mutations pour août 2013	4,00 \$
SélectCom	Téléphones du bureau municipal	167,48 \$
Visa Desjardins	Courriers recommandés et timbres	116,22 \$
Total des dépenses autorisées:		5 624,91 \$

SALAIRES NETS PAYÉS EN SEPTEMBRE 2013

Élus municipaux	Rémunération & allocation dépense juil, août & sept 13	7 248,79 \$
Employé cadre	Salaires pour le mois de septembre 2013	2 308,41 \$
Employés	Salaires pour le mois de septembre 2013	4 410,63 \$
		13 967,83 \$

DÉPENSES AUTORISÉES ET APPROUVÉES PAR RÉOLUTION PAR LE PRÉSENT CONSEIL

Guy St-Michel, infogr.	confection du journal local pour septembre 2013	478,58 \$
Infotech Inc.	Formation directrice générale - Module Sygem <i>Élections</i>	238,83 \$
Infotech Inc.	Achat du Module <i>Élections</i> programme Sygem (4 mois)	164,79 \$
Ministère sécurité publique	2e versement de 2 - Service de la SQ - 2013	56 303,00 \$
R.G.M.R.	Transport & cueillette ordures ménagères février	1 682,34 \$
R.G.M.R.	Transport & cueillette recyclage février	688,07 \$
S.C.U.	Honoraires consultations sur réglementation municipale	478,58 \$

Therrien Couture, avocats	Honoraires du 12 août au 9 sept 2013	1 851,10 \$
Therrien Couture, avocats	Honoraires concernant le 2019, boul. St-Joseph Ouest	211,55 \$
Therrien Couture, avocats	Honoraires concernant la desserte en eau potable avec ville	2 446,10 \$
Ville de Drummondville	Entraide au SSI pour feu de broussailles chemin du Golf	1 066,49 \$
		65 609,43 \$

DÉPENSES À APPROUVER PAR LE CONSEIL DU 1er OCTOBRE 2013

ADTEXCOM	Mises à jour documents à insérer sur site Web	28,74 \$
Agence Revenu Canada	DAS à payer pour septembre 2013	966,47 \$
CMP Mayer Inc.	Joints pour camion incendie	93,82 \$
Contro Lectric	Réparation luminaire de rue au 670, rue Lionel	106,36 \$
Denis Labonté Usinage	Tuyaux et rallonges bonhommes à l'eau - graisse bornes	86,23 \$
Entreprise A. Dauphinais	8 sacs d'asphalte froide	64,39 \$
Excavation J. Mélançon	Lever une entrée d'eau sur rue Lionel - 28 sept 2013	51,74 \$
Hamel Propane	Location réservoir de 500 gallons août 13 à août 14	27,59 \$
Infotech Inc.	1 000 enveloppes à 2 fenêtres	151,77 \$
Insp. d'échelles Thibault	Inspection des échelles et collants d'instruction	183,96 \$
JuHoule	Lubrifiant pour borne-fontaine	91,98 \$
Laboratoires SM	Analyses d'eau - Trihalométhanes	51,74 \$
Laboratoires SM	Analyses d'eau - Turbidité, BHAA, Coliformes totaux & ss	125,90 \$
Les Pétroles Therrien	Essence pour camion municipal (2 fois dans le mois)	220,02 \$
Les Serv. 4 Saisons	Replacer les filets du terrain de balle	287,43 \$
Location R. Morin	Location laveuse à pression	43,46 \$
Loisirs St-Majorique	Entente pour non-résidents	605,00 \$
Machinerie Boisvert	1 fil pour le coupe-bordure	21,79 \$
Martech Inc.	Panneau de signalisation <i>5e Rang Ouest</i>	36,79 \$
Mégaburo Inc.	Fournitures de bureau et caisse papier	66,78 \$
Mégaburo Inc.	1 441 copies couleur & 5 504 copies N/B journal local	247,95 \$
MRC de Drummond	Élimination des déchets - août 2013 (43,02 t.)	2 772,46 \$
MRC de Drummond	Quote-part - octobre 2013	3 446,13 \$
MRC de Drummond	Tri & traitement matières recyclables (11,16 t.)	334,02 \$
Performance informatique	Installation logiciel Sygem portable et achat souris sans fil	109,23 \$
Pinard, Gilles	Analyses d'eau pour septembre 2013	325,00 \$
Présidente d'élections	Remb. Km et repas - formation, Victoriaville, 4 sept 13	78,18 \$
Revenu Québec	DAS à payer pour septembre 2013	2 953,39 \$
Rona Régional	Ruban électrique CSA - matériel pour arrêt à glace	32,44 \$
Rona Régional	Boulons avec écrous pour panneaux de signalisation	22,05 \$
Secrétaire d'élections	Formation à Victoriaville, 4 sept 13, remb. repas	23,91 \$
Serrurier Déziel Inc.	Changer serrure porte du garage municipal	299,45 \$
Service incendie	Remboursement location bureau - chef pompier	170,00 \$
Service incendie	Remboursement de dépenses - officier pompier	45,00 \$
Service incendie	Remboursement de dépenses - officier pompier	40,00 \$
Service incendie	Remb. café et caisse bouteilles d'eau - burin électrique	60,22 \$
	Total des dépenses à approuver et autorisées par le conseil:	14 271,39 \$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES AU 1er OCTOBRE 2013:

99 473,56 \$

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, appuyé par le conseiller, M. André Parenteau, et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la présente liste des comptes à payer au 1^{er} octobre 2013 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, à en effectuer le paiement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

25. Varia

(2013-10-905)

25. a) Retour sur le congrès de la FQM 2013 – Point d'information

Le maire, M. Réjean Rodier, informe les personnes présentes du déroulement des activités et des sujets discutés en atelier, ainsi que des ateliers dirigés par des avocats pour répondre aux questions des congressistes.

(2013-10-906)

25. b) Fossé de chemin situé en face de la Garderie Le Pommier Enchanté

La conseillère, Mme Nancy Letendre, informe les personnes présentes de la problématique que vit la propriétaire de la Garderie Le Pommier Enchanté concernant les problèmes d'eau dans le sous-sol ainsi que le fossé de chemin qui ne s'égoutte pas normalement. Mme Letendre demande si M. Gilles Pinard pourrait vérifier le problème et donner son opinion à ce sujet à la municipalité.

(2013-10-907)

25. c) Entretien de la patinoire municipale

Il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu de procéder à l'embauche de M. Sylvain McMahon, au taux horaire de 16,25 \$, pour l'entretien et l'arrosage de la patinoire municipale pour la saison 2013 - 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

26. Correspondance

La correspondance est déposée à ce conseil. L'archivage s'effectue après une épuration selon la loi.

- S.D.E.D. : Confirmation de l'octroi de la subvention au montant de 15 000 \$ pour la construction d'un nouveau bâtiment pour le terrain de balle
- M.T.Q. : Confirmation de l'octroi d'une subvention au montant de 15 000 \$ pour les travaux de rechargement sur les routes gravelées
- Défi Hoyt-Easton 2013 : Réception le 31 juillet 2013 d'un montant de 1 000 \$ correspondant au paiement minimal pour l'utilisation des installations du parc du Sanctuaire
- Lettre déposée à cette séance par un citoyen domicilié au 1871, boulevard St-Joseph Ouest
- Lettre déposée à cette séance par le propriétaire de l'immeuble situé au 1882, rue Habel

27. Période de questions

Les personnes présentes sont invitées par M. le maire, Réjean Rodier, à poser leurs questions et celles-ci portent sur les items suivants :

Début de la période: 20h04

- Développement du dossier sur la desserte en eau potable
- Parution du journal local de septembre – mention pour M. Jean-Yves Joyal
- Fossé de chemin en face de la Garderie Le Pommier Enchanté
- Réparation du perron de l'immeuble situé au parc du Sanctuaire – sécuriser les lieux
- Inscription à la ligue balle
- Comités de la municipalité à être formés en bonne et due forme

Fin de la période : 20h16

28. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau de lever l'assemblée à **20 heures et 16 minutes.**

Réjean Rodier
Maire

Hélène Ruel
Secrétaire-trésorière

Le maire, M. Réjean Rodier, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Hélène Ruel
Secrétaire-trésorière